

VAS (Visual Alert System)

Le système d'alerte visuelle VAS (Visual Alert System) est une solution innovante qui avertit piétons et chariots élévateurs d'une situation à risque en projetant des signaux de danger au sol. Ces images projetées sont personnalisables selon vos besoins.

Ce système peut également être combiné avec le système de détection piéton PAS ou bien le système d'alerte piéton HIT-NOT qui avertissent les conducteurs de chariot lorsqu'une personne est détectée (distance réglable de 1 à 10 mètres pour le PAS et de 5 à 13 mètres pour le HIT NOT et 1 à 25 mètres pour le CAS G2).

Le projecteur d'alerte visuelle VAS peut aussi être connecté à une simple cellule de détection de mouvement.



Personnalisable

La lentille étant faite sur-mesure, le pictogramme est donc personnalisable à la demande.



Dynamique

Alerte visuelle que si le danger est réel. Lui permet de ne pas être assimilé à un élément du décor.



Innovant

Une image de danger qui « saute » aux yeux quand le risque d'accident est bien identifié

Types d'applications

Ce système est adapté pour toute zone exposant au danger telles que : Quais de chargement - Carrefours - Allées entre des racks - etc...







Efficace et simple d'utilisation.

Comment fonctionne le système VAS?

Le chariot est équipé de **bandes réfléchissantes polarisées**. Lors d'un passage devant le capteur, le relais du projecteur se ferme et active ainsi l'affichage au sol du pictogramme. Lorsque le chariot repasse devant le capteur, le relais s'ouvre et supprime la projection au sol.

Le chariot peut également être équipé d'un émetteur (Kit PAS détection piéton) et le projecteur d'un récepteur (TZ2-Tag).

A l'approche du chariot, le TZ2-Tag va activer un relais qui allumera le projecteur. Lorsque le chariot s'éloigne, le relais s'ouvre et supprime la projection au sol

Le chariot peut aussi être équipé d'un émetteur (Kit HIT NOT détection piéton et détection chariot-chariot) et le projecteur d'un récepteur (Area Monitor). Quand le chariot s'approche du récepteur, l'Area Monitor va activer un relais qui allumera le projecteur. Lorsque le chariot s'éloigne, le contact se ferme et l'image projetée au sol disparait.



Le chariot peut être équipé d'un émetteur (CAS G2 détection piéton-chariot et chariot-chariot). Un autre CAS G2 est monté à un carrefour et connecté au projecteur. Quand le chariot s'approche du récepteur, le CAS G2 monté sur la zone dangereuse va activer un relais qui allumera le projecteur et renverra un signal vers le chariot (qui pourra être ralenti par exemple). Lorsque le chariot s'éloigne, le contact se ferme et l'image projetée au sol disparait.

Enfin, il est possible de n'utiliser qu'un simple capteur de détection de mouvement qui va activer le projecteur avec une temporisation quand un chariot passe devant. Ce type de capteur de mouvement est communément utilisé pour allumer une lumière extérieure d'une maison quand on sort par exemple.







Un système d'alerte visuelle innovant.

Les avantages du système VAS

Le système **VAS** est idéal pour toute zone dangereuse nécessitant une mise en garde lorsqu'il y a risque d'accident. Il est utilisé dans les entrepôts, les centres logistiques, les zones de production. Il peut aussi être placé dans les espaces séparant les zones de production des bureaux, les couloirs et les zones de transit, ainsi que dans les angles morts des espaces de travail.

En résumé, l'alerte visuelle pour piétons VAS présente de nombreux avantages :

- → L'image est facile à comprendre, ne se détériore pas, peut être activée ou désactivée.
- → Les images projetées sont modifiables, attirent beaucoup plus l'attention et deviennent des marques « vivantes ».
- → Sa grande durabilité et sa capacité de personnalisation en fonction des besoins du client.
- → Le marquage au sol n'apparait que quand le danger est réel.
- → Une installation simple et rapide : il suffit de placer le projecteur à l'endroit désiré et de câbler la détection et l'alimentation
- → Plus durable qu'une peinture au sol.

Ce système peut également être combiné avec le système de détection piéton PAS ainsi que le système d'alerte piéton HIT-NOT qui avertissent les conducteurs de chariot lorsqu'une personne est détectée (distance réglable de 1 à 8 mètres pour le PAS et de 5 à 13 mètres pour le HIT NOT et 1 à 25 m pour le CAS G2). Le projecteur d'alerte visuelle peut aussi être connecté à une simple cellule de détection de mouvement.

Les élements du système VAS

PROJECTEURS

Fixé de préférence au-dessus du portique concerné, il projette une source lumineuse au sol. Il existe deux types de projecteurs : **un projecteur 80W et un projecteur 200W**.

Le projecteur de 80W est recommandé pour les sites faiblement éclairés, tandis que le 200W est beaucoup plus puissant et convient aux entrepôts et usines de production où la lumière est intense.



LENTILLES

Elles permettent de modifier la lumière du projecteur en pictogramme **personnalisable**.







CAPTEUR INFRAROUGE

il émet un rayon infrarouge destiné à être renvoyé par les bandes réfléchissantes polarisées.



BANDE REFLÉCHISSANTE

Elle reflète la lumière infrarouge afin de fermer le relais.









Qualité et **fiabilité** pour tous les corps de métier.

Spécification techniques

	Projecteur 80W	Projecteur 200W
Dimensions	350 mm x 200 mm x 160 mm	400 mm x 180 mm x 240 mm
Poids	4 kg	6,7 kg
Matériel	Aluminium	Aluminium
Protection IP	IP65	IP65
Alimentation électrique	220V AC	220V AC
Puissance Projecteur	80W	200W
Portée	3 à 20 m	3 à 70 m
Lumens	7200 Lumens	17 000 Lumens
Durée de vie du LED	30 000h	30 000h
Plage de température	-30°C à +50°C	-30°C à +50°C

Mise en place du projecteur du VAS

1^{ère} étape

Installez le projecteur sur le plafond ou le mur.





3^{ème} étape

Orientez le projecteur vers la zone où vous voulez projeter le pictogramme.



2^{ème} étape

Connectez l'alimentation au projecteur et au réseau électrique.



4^{ème} étape

Lorsque la mise au point de l'image projetée est correcte, abaissez la bague jusqu'à recouvrir le caoutchouc blanc et verrouillez-la.





Le contrôle du transport...la réduction des sinistres







F-78550 - HOUDAN

